

AFFAIRE N° 13

DEMANDE résiliation du contrat de M. Fernando TOUSSAINT

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 15 Mars 1958

Mesdames,

Messieurs,

Par contrat du 12 Juillet 1956, la Commune de Saint-Denis avait autorisé M. TOUSSAINT Fernando à installer un carrousel sur l'emplacement situé au Boulevard Lacastel, connu sous le nom de Parc Plaisance.

Une demande de résiliation de ce contrat m'ayant été adressée le 27 Février 1958, je vous demande, en conséquence, Mesdames, Messieurs votre avis à cet effet./.

Le Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Le MAIRE. - Nous avons reçu de Monsieur TOUSSAINT qui se trouve actuellement à Madagascar une lettre nous demandant la résiliation du contrat qu'il avait signé avec la Commune de Saint-Denis. Je crois que nous pouvons accepter la résiliation du contrat puisqu'il est d'une part, en règle avec M. le Percepteur et que d'autre part, nous aurons bientôt besoin du terrain en question pour nos élèves.

Adopté à l'unanimité.

Vu:
le 17 juillet 1958
le Préfet et par délégation
le Lieutenant Général
Belgis.